



LA GESTION DES RISQUES

ET LA SÉCURITÉ DES USAGERS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!



Déclaration d'événements lors d'activités quotidiennes

Les nouvelles lignes directrices du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en vigueur depuis le 1^{er} avril 2021, annoncent un changement dans l'interprétation des activités quotidiennes à déclarer ou non à l'aide du rapport AH-223.

Dans le cadre d'activités quotidiennes dans un milieu de vie, on déclare maintenant les accidents où l'on répondrait par l'affirmative aux trois questions suivantes :

1. Est-ce que l'événement est relié directement à une prestation de soins et services? (gestes posés ou omis)
2. Est-ce qu'il relève d'un dysfonctionnement des processus de l'établissement?
3. Est-ce que c'est un événement qui aurait pu être évitable?

Si oui aux trois questions = remplir un rapport AH-223

À l'inverse, il n'y aurait pas lieu de déclarer, par exemple :

- Une chute à trottinette, si l'endroit est conforme à ce qui est déterminé;
- Une chute à vélo où le jeune porte un casque et l'endroit est approprié;
- Une chute d'un enfant qui apprend à marcher;
- Un usager qui se blesse en jouant au ballon;
- Un usager qui se coupe en apprenant à cuisiner;
- Un usager qui se blesse en se rasant;
- Etc.

Pas de rapport AH-223, mais obligation légale d'informer l'intervenant pivot/au suivi de l'usager

L'intervenant en centre de réadaptation ou le responsable de la ressource (RI-RTF) a l'obligation d'aviser l'intervenant au suivi de l'usager, qui, lui, communiquera avec les familles ou le représentant légal.

Si vous avez des questionnements cliniques, vous pouvez vous référer à l'intervenant de l'usager. Si vos questionnements concernent la gestion des risques et aux outils s'y rattachant, vous pouvez vous référer à votre intervenant qualité pour la complétion des formulaires.

Élaboré en août 2021

Service de la gestion des risques

Coordonnées centrales : 418 386-3566 ou poste 43566

Courriel : gestiondesrisques.ciessca@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

